Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2010) **Heft:** 1889

Artikel: Partis contre bureaucratie

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009909

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'economiesuisse et sourd à l'avis des cantons alpins favorables à cette convention? L'attitude bornée et l'économisme à court terme de la Chambre du peuple pourraient bien convaincre une majorité populaire d'approuver cette initiative.

Partis contre bureaucratie

Yvette Jaggi • 15 novembre 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15915

Tous les partis politiques cherchent à séduire les PME, certains s'appuyant sur les préjugés à l'égard des administrations publiques

Heureusement, le Conseil fédéral peut compter sur d'excellents hauts fonctionnaires, observait récemment un éditorialiste de la très libérale NZZ am Sonntag (31 oct. p. 21). Sans citer de noms, il rendait hommage à ces grands commis aux multiples talents, qui savent imaginer des scénarios inédits, préparer les esprits comme les dossiers, réfléchir à des solutions de rechange, mener des négociations difficiles et s'effacer au moment de la signature. «Leur» conseiller fédéral n'ayant plus qu'à se laisser inspirer et à défendre son choix devant les Chambres et les médias.

Il est notoire qu'un Michael Ambühl ou un Peter Siegenthaler ont à plusieurs reprises magnifiquement préparé le terrain, par exemple dans le cas de l'impôt libératoire (DP 1887 4), une solution qui s'est finalement imposée comme présentant le meilleur rapport coût/avantages. Y compris aux yeux de Hans-Rudolf Merz, auquel elle a permis de faire sa sortie sur un succès, réel sinon garanti.

Hormis les grands serviteurs de

l'Etat en ses divers niveaux et champs d'intervention, le personnel des administrations publiques ne fait de loin pas l'unanimité, même si <u>PME</u>

<u>Magazine</u> ⁵ s'étonne d'avoir rencontré – par téléphone! – des fonctionnaires romands plutôt serviables et compétents. La droite politique et les milieux économiques critiquent continuellement les prestations et services dont la qualité et surtout l'efficience laisseraient à désirer.

Les libéraux-radicaux ont même fait du «stop à la bureaucratie!» un objectif prioritaire de leurs activités - pour ne pas dire leur fonds de petit commerce électoral. Outre l'initiative populaire 6 fédérale formellement lancée sous ce titre il y a tout juste un mois (DP 1879 7), les partis cantonaux y vont de leurs interventions locales. Ainsi, le PLR zurichois a déposé une motion au Grand Conseil demandant à l'Etat de simplifier le régime d'autorisation des terrasses devant les établissements publics. Cette demande officielle s'accompagne d'une animation moins sérieuse: la remise en grande pompe du premier «Prix du ras-le-bol» (littéralement: «ça ne va pas comme ça»), décerné au règlement dont la stricte application revient à exiger tout un aménagement pour deux

malheureuses petites tables dressées devant un kiosque vendant des boissons et sandwichs à l'emporter; le tout devisé au coût évidemment prohibitif d'environ 40 000 francs, sans compter le prix de revient administratif d'un telle procédure.

De toute évidence, les interventions libérales-radicales visent non seulement l'instauration d'un «Etat efficace et proche des citoyens» mais aussi la clientèle électorale des petites et moyennes entreprises, qui se sentent victimes privilégiées des bureaucrates. Selon une <u>étude</u> ⁸ faite par la société de révision KPMG pour le compte de l'Union suisse des arts et métiers, les PME suisses, qui offrent les deux tiers des emplois (équivalents plein temps) recensés dans notre pays, payent tout naturellement une part importante des frais engendrés par l'application de la réglementation en matière de droit social et sécurité au travail, d'assurances sociales ainsi que d'hygiène alimentaire. Au total, 4,78 milliards pour les trois domaines choisis, soit un petit dixième des 50 milliards de coûts acquittés par l'ensemble de l'économie, toutes réglementations et entreprises confondues.

En dénonçant indirectement le

poids de l'Etat sur les comptes des entreprises - fiscalité non comprise – le PLR cherche sans doute à renforcer le sien au sein de l'USAM. Il faut dire que dans l'organisation faîtière des PME, autrefois chasse gardée des radicaux et des démocrateschrétiens, l'UDC s'avère de plus en plus influente. Depuis cette année, elle occupe même la présidence, en la personne du conseiller national zurichois Bruno Zuppiger. Sur les 13 membres du Comité directeur, sept siègent aux Chambres fédérales: trois UDC, deux PLR et deux PDC.

Quant aux patrons des PME, ils ne savent plus où donner du bulletin électoral. Outre les radicaux, qui les courtisent ouvertement, les démocrateschrétiens rappellent sobrement que *«grâce au PDC*?, les entreprises, notamment les PME, payent moins d'impôts». Quant à l'UDC, elle parle surtout de classes moyennes et dénonce «l'omniprésence des bureaucrates qui coûtent cher aux entreprises», entraînant des frais non productifs pour un montant de 7 milliards de francs par an, selon la plate-forme électorale 2007-2011 (p.27).

Le parti socialiste lui-même se préoccupe des PME, dont il voudrait faire des alliées naturelles contre les plus grands groupes et autres oligopoles. Sous la présidence d'Eric Nussbaumer, conseiller national de Bâle-Campagne, un réseau PS 10 regroupe depuis l'an dernier les patrons modestes et lucides, capables de discerner leur véritable intérêt. Ils ont soutenu ce printemps le référendum contre le pillage des

rentes et ne craignent sans doute pas l'initiative socialiste *«pour des impôts équitables»*.

Entre administrations publiques et patrons de PME, le courant peine traditionnellement à passer. Cela tient moins à l'inefficacité des premières qu'aux préjugés des seconds. Auxquels une simple comparaison avec ce qui se passe dans bien des pays étrangers apprendrait comment fonctionnent des bureaucraties vraiment pléthoriques, tatillonnes, chicanières. A côté, le perfectionnisme helvétique semble bien inoffensif, qui ne saurait remettre en cause l'incontestable légèreté relative de l'Etat en Suisse dont elle contribue à renforcer la compétitivité.

Retour sur les «Années Schwarzenbach»

Daniel Schöni Bartoli • 14 novembre 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15905

Ces étrangers qu'on ne voulait pas voir immigrer dans les années 70 et qu'on veut expulser aujourd'hui

Les «années Schwarzenbach» nous reviennent sous la forme d'un documentaire récent produit par la fondation Connaissance 3 11 (université du Mouvement des Aînés à Lausanne) qu'on peut voir lors d'une de ses projections publiques 12 ou commander sous la forme d'un DVD.

Beaucoup de choses ont déjà été dites sur les initiatives Schwarzenbach de 1970 et 1974, mais c'est l'une des premières fois que la parole est donnée aux immigrants eux-mêmes. Tout au long des 52 minutes que dure le film, ceux-ci témoignent de l'époque, du recrutement dans leurs pays d'origine aux conditions de logement, en passant par le parcours du combattant pour obtenir un permis B ou C. Certains témoignages sont particulièrement poignants et les images de la sélection effectuée par la visite médicale obligatoirement imposée aux migrants italiens à la frontière restent longtemps en mémoire.

Cette plongée dans les années 70 nous rappelle que la politisation de l'immigration est depuis lors une constante de la politique suisse. Ces images semblent d'un autre temps, mais elles montrent qu'à l'époque déjà, on agitait des menaces sur l'identité culturelle de la Suisse et des soupçons sur l'importation d'idéologies étrangères comme le communisme. Comme le montrent les témoignages, ces initiatives ont instillé la méfiance entre Suisses et étrangers. Et si les initiatives Schwarzenbach ont finalement toutes deux été refusées, c'est parce qu'elles mettaient en danger le